

Entretien avec

# Guillaume KOFFI

## L'architecte qui repense la ville d'Abidjan

*Dans le monde de la construction en Côte d'Ivoire, Guillaume Koffi est une icône. Dans son agence de Cocody, l'architecte réfléchit tous les jours au devenir de la ville ivoirienne. Abidjan, la capitale économique, est sa préférée. Quand il en parle, c'est avec tristesse. « Abidjan n'a pas évolué depuis les années Houphouët », déplore-t-il. Suit un long récit historique des différentes étapes d'évolution de cette ville qu'il maîtrise du bout des doigts.*



Architecte

**A** 55 ans, Guillaume Koffi cultive le rêve de refaire Abidjan la ville qui a fait fantasmer tant d'imaginations en Afrique. Cette cité, jadis considérée comme la Manhattan du continent, défait de ses hautes tours de verre les autres capitales. Au sortir de la crise post-électorale, la ville s'est encore

abîmée davantage. L'arrivée du président Ouattara et son programme d'émergence par les grands travaux a donc suscité de nombreux espoirs chez les amoureux de la capitale économique. Guillaume Koffi et son associé Issa Diabaté ont anticipé les désirs du président et mené une réflexion avant-gardiste sur la capitale. Ils ont donc conçu un projet qui repense entièrement le

Plateau notamment.

Aménagement desentiers piétonniers le long des berges, création de lignes supplémentaires de "batobus" permettant de rejoindre les deux rives de la lagune, construction d'éco-quartiers. Si les autorités adoptent ce projet, c'est une véritable révolution urbaine que vont vivre les Ivoiriens, une projection dans le futur et un



## Bio-Express

- 1959  
Naissance à Gagnoa
- 1984  
Diplôme de l'Ecole Spéciale d'Architecture de Paris
- 1989  
Fonde le Cabinet SAU Guillaume KOFFI
- 2001  
Création du Cabinet KOFFI & DIABATE
- 2006  
Président de l'ordre des architectes
- 2012  
Création de la Holding KOFFI & DIABATE Group



bond en avant par rapport aux autres villes du continent. Guillaume Koffi et Issa Diabaté ont le talent, l'étoffe et le charisme pour conduire une telle ambition pour la ville d'Abidjan. L'agence Koffi & Diabaté, dont Guillaume Koffi assure la présidence du conseil d'administration, est déjà signataire de plusieurs œuvres remarquables en Côte d'Ivoire et à travers le continent :

L'immeuble Carbone à Cocody, les hôtels Onomo à Abidjan et Libreville, la résidence Chocolat, etc.

Impossible donc d'aborder la question de l'émergence de la Côte d'Ivoire sans un entretien avec celui qui est aussi, depuis février 2006, le président de l'Ordre National des Architectes de Côte d'Ivoire, et également à l'initiative du Salon de l'Architecte

et au Bâtiment de Côte d'Ivoire (ARCHIBAT).

**Monsieur Koffi, l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire, dont vous êtes le président, est-il en ordre de bataille pour la quête de l'émergence souhaitée par le président de la République ?**

Si « être en ordre de bataille » reflète le fait



d'être conscients des enjeux et des actions à mener avec une vision, des objectifs et une feuille de route clairs, oui, nous sommes prêts. Ces dix dernières années, l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire a mené une réflexion profonde sur l'architecture et le secteur du cadre bâti dans son ensemble. De ces travaux de concertation sont ressortis un certain nombre de problèmes requérant notre attention urgente, notamment en matière de planification urbaine. Ainsi, dans le souci de participer au développement de notre secteur, nous avons mis en œuvre des projets importants, tels que le Salon de l'Architecture et du Bâtiment (ARCHIBAT). Nous avons organisé des séminaires et des programmes de formation, en collaboration avec nos confrères de l'UIA (Union Internationale des Architectes) et de la l'UAA (Union Africaine des Architectes). Enfin, nous travaillons actuellement sur un nouveau projet, qui sera déterminant pour l'émergence durable de nos villes : le projet de l'École d'Architecture d'Abidjan, prévu pour la rentrée scolaire 2015-2016.

### A votre avis, comment devrait se traduire l'émergence dans le domaine de l'architecture et de la gestion urbaine en Côte d'Ivoire ?

Tout d'abord par l'émergence de nouvelles démarches dans la gestion urbaine. Pour les autorités, il s'agira de prendre en compte le fait que l'urbanisme concentre la presque totalité des enjeux de durabilité. Il s'agira de définir avec méthode une nouvelle vision pour l'aménagement de nos villes, en concertation avec tous les acteurs du secteur (les professionnels, les collectivités locales et les populations). Il s'agira également, avec méthode et concertation, de renouer avec la programmation et la planification urbaine pour doter nos villes de véritables outils de gouvernance et de décision. Les pouvoirs publics devront garantir la préservation de notre patrimoine environnemental, l'équilibre social entre territoires riches et pauvres, la capacité à créer une prospérité continue et à maintenir vivantes les multiples expressions culturelles qui structurent nos sociétés. Du point de vue des professionnels du secteur du cadre bâti, c'est toute



la nature de l'habitat - donc de la ville - qui sera à penser autrement, et ce, dans le souci de pouvoir accueillir, dans les décennies à venir, de nouvelles populations sur des espaces de plus en plus rares. Cela dans les meilleures conditions de dignité. Associées à cela, la maîtrise de l'énergie, la mixité sociale, l'intégration de la mobilité et une démocratie plus participative sont, à titre d'exemple, quelques-uns des facteurs à prendre en compte pour inventer notre avenir. Enfin, pour les populations, l'émergence se traduira par un changement des mentalités, par le choix de ne plus recourir à la facilité, de faire appel aux professionnels pour leurs travaux de construction, de respecter les lois et, pour tous, d'avoir le courage d'interpeller ceux qui ne le font pas. La gestion urbaine doit devenir un devoir civique, la responsabilité de tous.

### Pensez-vous que les conditions soient aujourd'hui réunies pour amorcer la tendance vers l'émergence de la Côte d'Ivoire dans votre secteur ?

La volonté politique doit maintenant se traduire en actions. Pour cela, il faut contribuer à faire émerger les potentialités locales en mettant à contribution les expertises et acteurs locaux (architectes, urbanistes, entreprises de construction, etc.) et de faire mentir l'adage que nul n'est prophète en son pays. C'est cette démarche qui a notamment permis à des pays africains tels que la Tunisie et le Maroc de connaître leur développement d'aujourd'hui. Ceci étant, des actes impor-

tants ont été posés ces dernières années par le ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme pour améliorer le cadre réglementaire. Parmi les initiatives à saluer, favorables à un développement du secteur, nous citerons notamment :

- Le décret relatif à l'ACD (Arrêté de concession définitif) ;
- Le décret relatif à la copropriété ;
- Le décret plafonnant le montant de la purge foncière ;
- Les études en cours des schémas directeurs pour tous les chefs-lieux de région et d'Abidjan ;
- La dotation de 35 milliards de francs CFA pour soutenir l'habitat (FSH, CDMH) ;
- La mise en place du Centre de facilitation des formalités d'accès au logement (CEF-FAL) ;
- La baisse des taux directeurs de financement de l'habitat social.

Nous avons également de grands chantiers en cours, dont celui du troisième pont d'Abidjan. Tout cela contribue de façon effective à atteindre l'objectif « Emergence 2020 ». Quant à l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire, comme je vous le disais, nous prévoyons l'ouverture de l'École d'Architecture d'Abidjan pour la rentrée scolaire 2015-2016. Cette initiative répond bien à l'émergence, car à travers ce projet, l'une de nos ambitions est celle de former la future génération d'architectes du pays. Des architectes qui auront reçu une formation en adéquation avec notre environnement et nos



préoccupations locales. C'est cela aussi, l'émergence : l'anticipation !

**Vous menez actuellement un projet-phare pour le remodelage du Plateau d'Abidjan, où en est le projet ? Peut-on dire que ce type d'initiative soit en synergie avec les ambitions d'émergence de la Côte d'Ivoire ?**

Nous avons conçu le Projet d'Aménagement de la baie de Cocody à la demande du District d'Abidjan. Nous prévoyons le démarrage des travaux pour l'année 2015. Est-ce que ce type d'initiative est en synergie avec les ambitions de la Côte d'Ivoire ? Oui, absolument. J'irai même jusqu'à dire qu'il en reflète parfaitement le principe. Il s'agit là en effet d'un projet d'envergure qui aura un impact majeur sur la ville d'Abidjan, et même au-delà. L'idée, pour ce projet, était de rendre à nouveau accessible la baie de Cocody, de rendre à Abidjan son titre de « Perle des Lagunes ». Tout cela, en proposant une nouvelle vision en matière d'aménagement urbain. Dans sa mise en œuvre, le projet s'articulera autour de la réhabilitation de la baie et de la conception d'une zone piétonne tout le long de la berge lagunaire, auxquelles s'ajoutera la création d'un éco-quartier mixte, nouvel espace de vie, de travail et de loisirs, en plein cœur d'Abidjan.

**Après quinze années de crise, comment se porte l'architecture en Côte d'Ivoire ?**

Comme tous les domaines d'activité en Côte d'Ivoire, celui de l'architecture a été affecté par la crise. L'urbanisation non maîtrisée que l'on déplore aujourd'hui à Abidjan (étalement urbain, constructions anarchiques, etc.) en est une des conséquences directes. Nous notons cependant un intérêt nouveau pour l'architecte, pour son métier, son rôle, et cela, notamment en raison des événements malheureux que nous avons connus récemment, avec la série d'effondrements d'immeubles, dus en partie au non-respect de la réglementation en vigueur (qui stipule, notamment, l'obligation de recours à un architecte pour la majorité des travaux de construction). Nous avons également constaté un regain d'intérêt pour notre métier à travers notre salon ARCHIBAT, qui a reçu plus de 12 000 visiteurs lors de l'édition d'octobre dernier. Enfin,

nous notons un intérêt croissant des jeunes pour le métier d'architecte. Chez Koffi & Diabaté, nous recevons de plus en plus de demandes de stage de la part d'étudiants, mais aussi d'élèves de 3e à la Terminale. Cela est de bon augure pour l'avenir et nous conforte dans notre décision, au niveau de l'Ordre, de créer le projet d'Ecole d'Architecture d'Abidjan.

**Le plan d'urbanisme de la ville d'Abidjan est actuellement mené par des bureaux d'études japonais. Quel commentaire en faites-vous ?**

Nous appelons de tous nos vœux une collaboration étroite entre ces bureaux d'études et les acteurs locaux que nous sommes, la lecture locale étant un facteur-clé nécessaire à une mise en œuvre de ce projet qui doit refléter toute la dimension de la diversité culturelle de la Côte d'Ivoire.

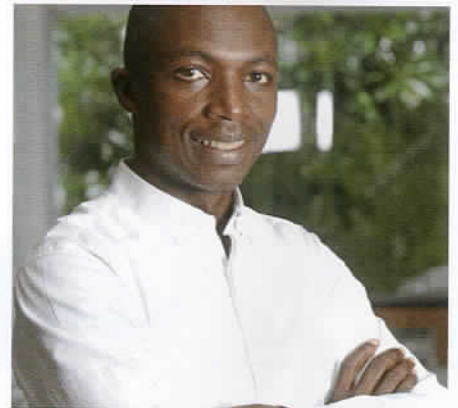
**Selon vous, comment l'Etat doit-il associer les architectes ivoiriens, et plus généralement les professionnels locaux au processus d'émergence lancé par le président Ouattara ?**

En nous impliquant davantage dans les travaux de réflexion de la politique urbaine et dans la mise en œuvre même des projets. L'architecte est l'un des rares acteurs capable de promouvoir une part des réflexions susceptibles de garantir aux citoyens, aux élus et aux acteurs économiques des solutions constructives davantage en harmonie avec les considérations économiques, sociales, environnementales et culturelles qui définissent l'ouvrage durable. En ce sens, l'Ordre des Architectes se tient à la disposition du gouvernement pour atteindre l'objectif « Emergence à l'horizon 2020 ». Nous sommes prêts à jouer pleinement notre partition.

**En conclusion ?**

L'émergence dans notre secteur, comme dans les domaines d'activité, est possible. Tout est question de travail, de volonté, avec, au cœur de tout cela, un changement profond des mentalités, axé sur un objectif : celui de l'excellence. ■

**Issa DIABATE**  
Le Designer du local.



**L**e directeur général et associé de Koffi & Diabaté Architectes s'inspire surtout de l'architecture traditionnelle africaine pour concevoir des bâtiments passifs, mais modernes. Le jeune designer aime à repérer des objets délaissés, qui ont eu plusieurs vies, comme les pneus par exemple. Il met en valeur des objets récupérés tels que des rondelles en caoutchouc, les vis, les boulons, le fer qu'il transforme et auxquels il donne une nouvelle vie. Il ose tellement qu'il a même présenté à Arkadi 2000 sa vision des bancs publics, qui peuvent être accompagnés d'un seau ou d'un pot de chambre. En 1999, il avait présenté un lit à moustiquaire qui s'inscrivait dans les campagnes de lutte contre le paludisme. Sa vision architecturale s'inspire donc fortement de spécificités locales. Et pourtant, au vu du parcours académique de Diabaté, on se serait plus attendu à rencontrer un déraciné. En effet, ce titulaire d'un Master en architecture de Yale (Etats-Unis) a effectué des stages au sein de différents cabinets d'architecture Dureauux and Purnell aux Etats-Unis, Jean Nouvel et Catani en France, ou encore chez Goly Kouassi entre 1991 et 1993 en Côte d'Ivoire. Il débarque à l'agence SAU Guillaume Koffi en tant que stagiaire, pour y revenir en 1995 en tant que chargé des projets architecturaux. En 2001, il devient l'associé de Guillaume Koffi avec la création de Koffi & Diabaté Architectes. Membre de l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire, Issa Diabaté a également évolué dans l'univers du design, avec son travail primé lors de la Biennale de Dakar de 1998. ■